

**AVIS DE CREATION  
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ",  
titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène  
Macchini, Immeuble « Le Régent »,**

**COMMUNE de AJACCIO (Corse du Sud)**

**Date de l'acte : 1<sup>er</sup> février 2023**

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Nadine GIRONI-GAMBINI**, Notaire au sein de la société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ".

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Monsieur Laurent Alexandre **RINIERI**, sans emploi, demeurant à CORTE (20250) route de Saint Pancrace - Lieudit Campitelaghiu. Né à LE COTEAU (42120) le 14 mai 1963.

**Dans un ensemble immobilier résidence Bel Horizonte, lot de copropriété  
numéro trois cent trente-cinq :**

**Lieudit Chemin de Pietralba :** section AK 251 pour 01ha 18a 56ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : [prescriptives.spadonietassocies.20004@notaires.fr](mailto:prescriptives.spadonietassocies.20004@notaires.fr).

**Pour Avis  
Maître Nadine GIRONI-GAMBINI  
Notaire**